

Le Cerfrance Aveyron recrute

UN/UNE COMPTABLE À LAISSAC *(Recrutement interne & externe)*

Fort de ses valeurs associatives et de son implication sur ses territoires, le Cerfrance Aveyron, cabinet d'expertise comptable et de conseil aux entreprises, recrute pour son agence de Laissac, un(e) comptable en contrat à durée indéterminée pour accompagner les chefs d'entreprises de l'est-aveyronnais.

1. CADRE

Sous la responsabilité directe du Responsable d'agence de Laissac :

- Il (Elle) gère l'intégralité d'un portefeuille clients composé d'agriculteurs, d'artisans, de commerçants, de TPE et de professions libérales.
- Il (elle) disposera d'une réelle autonomie dans la gestion de son portefeuille client.

2. MISSIONS

- Réaliser une comptabilité jusqu'à la réalisation de la liasse fiscale et des comptes annuels
- Établir l'ensemble des déclarations obligatoires.
- Établir les devis clients.
- Arrêter les comptes et présenter une analyse des résultats chez le client afin de lui permettre de se situer.
- Détecter et intégrer les futurs projets des clients.
- Travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des services.

La réalisation des missions nécessite des déplacements sur le terrain.

3. SAVOIR-FAIRE

- Maîtriser la technique comptable et fiscale de base.
- Capacité d'adaptation à l'activité du client et régime fiscal du client
- Connaître les techniques d'optimisation et maîtriser les outils professionnels
- Rendre compte de l'avancée de ses dossiers à son responsable.

4. SAVOIR-ETRE

- Homme/femme de dialogue et de partage,
- Fier de mettre en avant la neutralité, l'expertise et le professionnalisme du Cerfrance Aveyron au service de la gestion d'entreprise,
- Goût et capacité pour le travail en équipe,
- Véritable soutien technique sur l'agence,
- Volontaire et force de proposition.

5. CONNAISSANCES

- Diplômé(e) BAC + 2 (minimum) en comptabilité
- Débutant accepté
- Bonne connaissance du fonctionnement des entreprises agricoles, commerciales et artisanales.
- Permis B

6. REMUNERATION

- Rémunération selon profil et expérience
- Autres éléments variables de rémunération : prime d'intéressement, prime de performance, participation, chèques déjeuner, chèques vacances
- Mutuelle 100 % prise en charge par l'employeur

7. DIVERS

- 28 jours de congé/an
- 35 H annualisées (6 mois en période haute à 5 jours/semaine & 6 mois en période basse à 4 jours/semaine)

**Adresser lettre de motivation et curriculum-vitae à :
direction@12.cerfrance.fr**